

Société de développement commercial du Vieux-Montréal- Quartier historique

Procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle

Tenue le 12 septembre 2024, à 9h

Espace 1, Centre PHI
407, rue Saint-Pierre

Sont présents :

43 membres en règle de la SDC

À la table de présentation siègent :

Me Robert Astell, Président du Conseil d'administration

M. Mario Lafrance, Directeur général de la SDC Vieux-Montréal – Quartier historique

Mme Anita Ramacieri, Présidente d'assemblée

1. Ouverture de l'assemblée

Me Robert Astell, président du conseil d'administration de la SDC Vieux-Montréal, souhaite la bienvenue à l'assemblée. Me Astell rappelle aux membres présents dans la salle que la séance de l'Assemblée générale annuelle sera immédiatement suivie de l'Assemblée générale du budget.

Sur la proposition de M. Vincent Di Candido (Échos Montréal), appuyé par Mme Marie-Philippe Bouchard (TV5 Canada), l'Assemblée générale annuelle est déclarée ouverte à 9h05.

Adoptée à l'unanimité.

2. Élection du président et du secrétaire d'assemblée

Me Robert Astell présente Mme Anita Ramacieri et Mme Beya Charfadi aux membres présents dans la salle d'assemblée. Il leur propose que Mme Anita Ramacieri soit nommée présidente de cette Assemblée générale annuelle.

Sur la proposition de M. Dimitri A. Antonopoulos (Corner Collection), appuyé par M. Dimitri K. Antonopoulos (Gray Collection), cette proposition est adoptée à l'unanimité.

Me Robert Astell propose ensuite que Mme Beya Charfadi soit désignée secrétaire de l'assemblée.

Sur la proposition de Mme Marie-Philippe Bouchard (TV5 Canada), appuyée par Mme Florence Girod (Marché Saint-Laurent), cette proposition est adoptée à l'unanimité.

3. Conformité de l'assemblée (avis de convocation et quorum)

Me Robert Astell offre maintenant la parole à la présidente d'assemblée, Mme Anita Ramacieri.

Mme Ramacieri se présente et explique ensuite brièvement le fonctionnement de l'Assemblée générale aux membres présents dans la salle. Elle souligne que le tout se fera en respectant l'ordre établi et le bon déroulement de l'assemblée, notamment en ce qui a trait à la façon de poser des questions et la prise de parole en général.

Ensuite, la présidente d'assemblée s'assure de la conformité de l'avis de convocation et du quorum. Elle déclare qu'après vérification, l'avis de convocation a été transmis à tous les membres, et ce, selon les modalités établies par la réglementation régissant la SDC Vieux-Montréal et que le quorum est atteint pour la tenue de la présente Assemblée.

La présidente de l'assemblée demande aux membres présents dans la salle s'ils ont des questions par rapport au déroulement de cette assemblée.

Aucune question n'a été posée.

4. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour suivant, qui est conforme à l'avis de convocation préalablement transmis par voie électronique et par publication dans un quotidien, soit le journal *Le Devoir*, a été remis aux membres présents :

- 1- Ouverture de l'assemblée
- 2- Élection du président et du secrétaire d'assemblée

- 3- Conformité de l'assemblée (avis de convocation et quorum)
- 4- Adoption de l'ordre du jour
- 5- Adoption du procès-verbal de la dernière assemblée générale annuelle
- 6- Rapport du conseil d'administration
- 7- Présentation des états financiers et du rapport du vérificateur
- 8- Nomination d'un vérificateur comptable
- 9- Élection des administrateurs
- 10- Levée de l'assemblée

L'adoption de l'ordre du jour, tel que présenté, est proposée par M. Vincent Di Candido (Échos Montréal), appuyé par Mme Nathalie Laliberté (Gestion Georges Coulombe). Adoptée à l'unanimité.

5. Adoption du procès-verbal de la dernière Assemblée générale annuelle

Le procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle 2023 a été acheminé à tous les membres lors de l'envoi officiel de l'avis de convocation.

La présidente d'assemblée invite les membres présents dans la salle à faire la lecture du procès-verbal de l'AGA du 14 septembre 2023 si ce n'est pas déjà fait et après ladite lecture, elle leur demande s'ils ont des commentaires ou des modifications à formuler.

Il n'y a pas de demande de modification ni de commentaire.

L'adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle du 14 septembre 2023, tel que présenté, est proposée par Mme Nathalie Laliberté (Gestion Georges Coulombe), appuyée par Mme Marie-Philippe Bouchard (TV5 Canada). Adoptée à l'unanimité.

6. Rapport du conseil d'administration

La présidente d'assemblée invite Me Robert Astell, le président du conseil d'administration de la SDC Vieux-Montréal, à prendre la parole.

VIEUX - MONTREAL

— SDC —
QUARTIER
HISTORIQUE

Me Astell précise aux membres de la SDC présents dans la salle que le rapport annuel, présenté sous la forme d'un support vidéo, est habilement réalisé et expose la majorité des réalisations de la SDC pour l'année 2024. Il invite ensuite les membres présents dans la salle à prendre connaissance de ce rapport en leur souhaitant un bon visionnement.

L'assemblée visionne le bilan des activités 2024 de la SDC Vieux-Montréal.

Voici les points essentiels en bref du rapport annuel des activités pour l'année 2024.

AMÉNAGEMENT ET OPÉRATIONS

- Mise en valeur du territoire : Mise en œuvre de deux grands projets d'une part, le programme d'embellissement et fleurissement, entre les mois d'avril et octobre, offrant près de 200 massifs floraux et comprenant l'ensemble des démarches opérationnelles s'y rattachant. Et d'autre part, le programme d'illuminations hivernales, entre les mois de novembre à mars, couvrant de décors scintillants et lumineux près d'une trentaine de sites dans le Vieux-Montréal.
- Convivialité du quartier : Reconduction d'un bon nombre d'initiatives en matière d'aménagement estival et hivernal tel que les oasis urbaines, les terrains de pétanques, les placotoirs urbains et les aires de repos hivernales. Ces projets ont contribué à favoriser un certain confort aux usagers en cette année de travaux et chantiers majeurs dans le quartier historique.
- Expérience visiteurs : Maintien des initiatives pertinentes, dynamiques et attrayantes pour contribuer à une expérience de visite positive dans le Vieux-Montréal comme les bornes cartographiques, l'habillage de rue événementiel lors du Grand Prix de Montréal ainsi que des expositions photo extérieures. Ajoutons à cela le renouvellement intégral des décors de la ruelle Saint-Amable ainsi que l'ajout d'un décor estival sur un tronçon stratégique de la rue Notre-Dame Ouest.
- Projets opérationnels : Exploitation des données terrain grâce aux lectures d'achalandage quotidiennes et à la consolidation des différentes collaborations déployées auprès d'acteurs du milieu. La SDC Vieux-Montréal a pu collaborer, en matière de service-conseil, sur des dossiers importants tels que les enjeux de cohabitation, de mobilité et d'occupation du territoire en travaillant auprès de partenaires dont l'arrondissement Ville-Marie et le SPVM.

COMMUNICATION ET MARKETING

- Campagnes promotionnelles et rayonnement : Reconduction des deux campagnes promotionnelles saisonnières dans le but de contribuer au rayonnement global du quartier caractérisé par son offre commerciale attrayante et diversifiée. La première, couvrant la période estivale, s’est dessinée via la thématique : « *Le Vieux-Montréal en mouvement* » et la seconde, entourant la période du temps des Fêtes, sera déployée pendant tout le mois de décembre et visera à positionner le quartier comme destination hivernale clé, incontournable auprès des locaux et excursionnistes. La SDC a maintenu également ses stratégies publicitaires annuelles dont une partie a été déclinée en médias traditionnels, en partenariat notamment avec tourisme Montréal, et aussi via la reconduction du soutien à la carte touristique officielle du Vieux-Montréal.
- Développement de l’auditoire et création de contenus : Augmentation soutenue du taux d’abonnement et d’engagement de la communauté de la SDC Vieux-Montréal sur l’ensemble de ses plateformes sociales. Les chiffres confirment la pertinence et la qualité des publications diffusées par la SDC ainsi que l’intérêt toujours grandissant envers l’offre du Vieux-Montréal.
- Médiums d’information : Maintien du développement des canaux d’information en 2024 en déployant une cinquantaine d’infolettres et d’avis d’intérêt pour les membres de la SDC. La SDC a travaillé également sur l’alimentation hebdomadaire du groupe Facebook Gens du Vieux réunissant de plus de 1700 abonnés issus de la collectivité d’affaires du Vieux-Montréal.
- Positionnement web et image de marque : Refonte de la plateforme web ‘*sdcvieuxmontreal.com*’ réalisée en totalité grâce au soutien financier de la Ville de Montréal. Cette nouveauté sera déployée à l’automne et permettra d’offrir un écosystème numérique bonifié aux membres de la SDC et inclura notamment des fonctionnalités améliorées en matière de communication des besoins et enjeux sur le territoire.

COLLECTIVITÉ D’AFFAIRES ET BON VOISINAGE

VIEUX - MONTREAL

— SDC —
QUARTIER
HISTORIQUE

- Initiatives de maillage et de réseautage : Reconduction des initiatives phares en 2024 visant à faciliter le maillage des clientèles locales et la consolidation de la communauté du Vieux-Montréal. Ces événements, plus précisément les 3 *Sorties Gens du Vieux*, *La Soirée District Party* et la nouvelle édition de *La Classique*, ont permis de faire découvrir près d'une centaine d'offres commerciales, culturelles et corporatives à la faune locale du Vieux-Montréal, en plus d'engendrer des milliers de mises en relation au niveau du développement des affaires.

SERVICE AUX ENTREPRISES

- Perfectionnement : Création d'un nouveau programme de perfectionnement incluant des formations et des classes de maîtres visant à permettre aux entrepreneurs et gestionnaires d'entreprises d'améliorer leurs connaissances sur des sujets variés. Une programmation annuelle dynamique, regroupant d'ailleurs plusieurs experts et formateurs du Vieux-Montréal, a été bâtie suite à un sondage réalisé auprès des membres de la SDC en début d'année.
- Rencontres membres : Maintien des contacts privilégiés avec ses membres tout au long de l'année par le biais des visites terrains, communications écrites, échanges sur les réseaux sociaux du Vieux-Montréal ainsi que des phases de mise à jour du répertoire web.
- Service-conseil : Maintien du rôle de service-conseil de l'organisation par le biais de communication avec ses membres ainsi que des intervenants du milieu externe dans l'objectif de mieux comprendre les enjeux du territoire et de minimiser les impacts potentiels découlant d'interventions planifiées.
- Données et analyses : Amélioration de l'efficacité de l'organisation en matière de cumul de données qualitatives auprès de ses membres permettant d'adopter un positionnement éclairé concernant des projets d'envergure. Neuf sondages ont été émis en 2024 engendrant l'analyse de données réelles, la transmission d'informations validées et ultimement l'amélioration des interventions terrain.

ANIMATION ET ÉVÉNEMENTS

- Offre culturelle locale et animation estivale : Continuité du programme de soutien à l'offre culturelle dans le but d'accorder une importance toute particulière à l'offre culturelle locale. La SDC a reconduit également son animation estivale via

sa série de concerts gratuits en plein cœur de la Place d'Armes. Cela a donc permis à plus d'une dizaine d'événements et activités offrant une programmation gratuite, en plus d'une quarantaine de concerts de qualité, d'avoir lieu.

- Promotion des événements du quartier : Bonification du calendrier d'animation afin d'assurer beaucoup plus facilement la promotion et le rayonnement visant à engendrer une attractivité qui se répercute sur l'ensemble du Vieux-Montréal.
- Événements signature : Présence sur les dossiers des événements signatures ayant un fort potentiel d'impact sur le rayonnement et l'achalandage de la métropole. Dans ce contexte, la SDC a pris place au comité de partenaires formé par la Ville de Montréal pour son Appel à projets spécial entourant la période des Fêtes 2024. L'organisation a également reconduit son partenariat auprès de l'évènement culturel phare de la rentrée: le World Press Photo.

ENJEUX STRATÉGIQUES

Bien que l'année 2024 a apporté son lot de défis, la mission et le positionnement corporatif de l'organisation furent maintenus. En somme, les actions réalisées ont permis de :

- Préserver et améliorer les acquis du Vieux-Montréal sur des dossiers d'importance.
- Mettre en commun de problématiques courantes et contribuer aux pistes de solutions.
- Créer des ponts en matière d'alliances corporatives.
- Solidifier des collaborations à l'échelle du quartier.
- Conserver un rôle de catalyseur et de rassembleur au sein de son écosystème d'affaire.

La SDC est également fière d'avoir peaufiné ses réflexes ainsi que ses outils en matière de recensement d'information auprès de ses membres cette année. Cette façon de faire perdurera au niveau de la méthodologie au sein de l'organisation, lui permettant d'adopter un positionnement des plus représentatif et on ne peut plus limpide pour l'avenir.

À la fin de la présentation, les membres présents à l'AGA applaudissent.

VIEUX -
MONTREAL
— SDC —
QUARTIER
HISTORIQUE

La présidente d'assemblée félicite la SDC pour ce bilan très intéressant.

Le directeur général de la SDC prend la parole pour annoncer aux membres présents dans la salle que la Ville de Montréal a lancé depuis des mois un appel à projets en lien avec les festivités entourant le temps des Fêtes en collaboration avec plusieurs partenaires tels que Tourisme Montréal, Tourisme Québec, le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH), la SDC Montréal Centre-ville et la SDC Vieux-Montréal.

Notre organisation a fortement soutenu la proposition qu'un événement signature soit organisé dans le Vieux-Montréal et le Comité de sélection a finalement opté pour l'organisation de deux gros événements dans le quartier : un événement signature, sur le Quai Jacques Cartier, pour le 31 décembre et un autre, sur la Place Jacques-Cartier du 28 au 31 décembre.

M. Lafrance mentionne que cette information est sous embargo jusqu'à l'annonce officielle de la Ville qui sera faite par un communiqué de presse le jour même en après-midi.

Ce dernier ajoute que cette opportunité, dont la SDC est partenaire direct, promouvra l'image de marque de la métropole sur le plan international et générera aussi un important achalandage dans le quartier et ses établissements.

Les personnes présentes applaudissent encore une fois.

Mme Ramacieri invite ensuite les membres à poser leurs questions ou à faire des commentaires sur les sujets traités dans ce rapport annuel.

M. Marc-André Dandeneau (Hôtel le Saint-Sulpice) est le premier membre à prendre la parole.

M. Dandeneau cherche à savoir la raison pour laquelle la SDC s'est retirée de la table de concertation concernant le projet de piétonisation annoncé par la Ville.

La présidente d'assemblée laisse la parole au directeur général de la SDC pour répondre à cette question.

M. Lafrance indique que la SDC a lancé un sondage auprès de ses membres dès que la Ville a entamé ses démarches en lien avec ce projet et la majorité des répondants étaient contre la piétonisation du quartier telle qu'elle était présentée et ce, à 70 %. La SDC a été présente sur le comité de concertation principalement pour transmettre l'avis de ses

VIEUX - MONTREAL

— SDC —
QUARTIER
HISTORIQUE

membres aux autorités concernées de la Ville et pour exprimer également son inquiétude face à la mise en œuvre du projet. Nous avons découvert par la suite qu'il s'agit bien d'une table d'information et non pas d'une table de consultation donc nous avons décidé de nous retirer. Aucune de nos suggestions ou propositions n'ont été retenues. Aucune de nos préoccupations n'ont été tenues en compte.

La directrice générale adjointe de la SDC, Mme Fannie Pratte, intervient pour mentionner que même si la SDC n'est pas partenaire de ce projet, elle reste encore sur le dossier pour suivre de près les avancements du projet. La SDC est comme une courroie de transmission au niveau de ce projet, elle se charge de faire circuler tous les communiqués reçus de la Ville auprès de ses membres et également en sens inverse, de véhiculer toutes les demandes ou réclamations provenant de ses membres auprès des autorités concernées.

M. Vincent Di Candido (Échos Montréal) voulait ajouter un autre point par rapport à ce projet de piétonisation. Il mentionne qu'il faut faire plus attention à ce type de consultation pour ne pas exclure certains intervenants. À titre d'exemple, les résidents n'ont pas participé à la consultation relative à la piétonisation de la rue Saint-Paul Est avant.

Ce dernier constate aussi un manque d'éclairage de certaines façades d'établissements dans le Vieux-Montréal.

M. Lafrance affirme que la SDC est tout à fait d'accord avec le fait que le plan lumière doive faire l'objet d'un entretien continu et qu'elle signalera son commentaire aux autorités compétentes de la Ville.

Mme Shirley Bu (Voyages Vasco) intervient pour signaler qu'un changement de l'accès à un édifice logeant un organisme affilié au ministère de l'immigration, installé sur la même rue que leur commerce, cause beaucoup de dérangements aux commerçants et entreprises riveraines.

Le directeur général de la SDC confirme que l'organisation fera de son mieux pour communiquer avec les autorités concernées à ce sujet. Il existe sûrement des solutions face à cette problématique.

M. Marc-André Dandeneau (Hôtel le Saint-Sulpice) prend la parole une autre fois pour demander si la SDC a une idée sur la réouverture des toilettes publiques sur la Place d'Armes.

M. Lafrance confirme qu'il ne reste malheureusement aucune installation de ces toilettes publiques sur la Place d'Armes et que la Ville n'a démontré aucune intention de les réaménager. On est conscient que c'est une perte pour le Vieux-Montréal surtout qu'il y a un manque flagrant et reconnu de toilettes publiques dans le quartier. La SDC poursuivra ses efforts pour tenter de faire tourner les vapeurs face à ce dossier.

7. Présentation des états financiers et du rapport du vérificateur

La présidente d'assemblée invite M. Daniel Baillet, de la firme Daniel Baillet CPA, à présenter le projet de Rapport financier de l'année 2023 de la SDC Vieux-Montréal et invite les membres présents à poser leurs questions après la présentation.

M. Baillet explique en détail le projet de Rapport financier 2023. Au bilan, il est noté qu'un léger surplus de 6 715\$ a été réalisé cette année contre une perte de 122 401\$ pour l'année précédente.

La présidente de l'assemblée demande s'il y a des questions.

M. Vincent Di Candido (Échos Montréal) propose d'apporter des améliorations sur la présentation du Rapport financier pour l'année prochaine pour que sa compréhension soit plus facile sans devoir passer nécessairement par tous les détails.

Mme Ramacieri vérifie auprès des membres s'il y a d'autres questions à poser. Elle met ensuite le rapport financier 2023 au vote.

L'adoption du Rapport financier 2023, tel que présenté, est proposée par Mme Anne de Shalla (Diffusion Griff), appuyée par M. Dimitri A. Antonopoulos (Corner Collection).

Adoptée à l'unanimité.

(Résolution A2024-1006)

8. Nomination d'un vérificateur comptable

La présidente d'assemblée invite M. Baillet à quitter la salle.

Mme Ramacieri mentionne que la SDC Vieux-Montréal doit maintenant nommer un vérificateur externe en vue d'assurer la production de son rapport financier 2023. Elle

ajoute que le Conseil d'administration de la SDC propose que la firme Daniel Baillet CPA CA soit mandatée à cette fin en précisant que l'organisation ira en appel d'offre l'année prochaine pour sélectionner un nouveau cabinet de vérificateur financier.

La présidente de l'assemblée invite les membres à poser leurs questions avant de procéder à cette reconduction de mandat.

Une résolution est adoptée en ce sens.

Il est proposé par Anne de Shalla (Diffusion Griff), appuyée par M. Dimitri K. Antonopoulos (Gray Collection) que le mandat de vérification externe soit octroyé à la firme Daniel Baillet CPA CA. Cette dernière assumera donc la production du Rapport financier 2024 de la SDC Vieux-Montréal.

Adoptée à l'unanimité.

(Résolution A2024-1007)

9. Élection des administrateurs

La présidente d'assemblée invite M. Yann Fortier, le président du Comité des élections, à annoncer les résultats des élections.

M. Fortier prend la parole et annonce que dans le présent processus d'élections, l'appel de mise en candidature a été lancé via infolettre et qu'uniquement 3 dossiers complets ont été reçus à la date limite. Les dossiers ont été validés et les 3 candidatures rencontraient les exigences de base obligatoires, énoncées par la législation encadrant le fonctionnement de la SDC.

M. Fortier ajoute que comme cette année trois postes d'administrateurs sur le CA de la SDC étaient à combler cette année et que trois candidatures ont été retenues, il s'agit donc d'un processus intégral d'élections par acclamation. On vous annonce donc les candidats élus par acclamation : M. Dimitri K. Antonopoulos (Gray Collection), Me. Robert Astell (Astell & Associés, avocats) et Mme Anne de Shalla (Diffusion Griff).

Ce dernier ajoute qu'il faut également mentionner qu'afin de dévoiler les résultats du présent processus électoral, les noms des 3 candidats ont été publiés dans le journal ainsi que par une infolettre spéciale tel qu'exigé par la réglementation interne de l'organisation.

VIEUX -
MONTREAL
— SDC —
QUARTIER
HISTORIQUE

La présidente d'assemblée explique qu'elle doit avoir l'autorisation pour annoncer les noms des candidats élus et demande s'il y a des objections dans la salle.

Aucune opposition n'a été faite.

M. Yann Fortier félicite donc les candidats élus. Les membres présents applaudissent et félicitent les élus.

10. Levée de l'assemblée

L'assemblée est levée à 9h55 sur la proposition de Mme Florence Girod (Marché Saint-Laurent), appuyée par M. Marc-André Dandeneau (Hôtel le Saint-Sulpice).

Adoptée à l'unanimité.

Anita Ramacieri
Présidente d'assemblée

Beya Charfadi
Secrétaire d'assemblée